

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'espace

**Arrêté du 22 avril 2026
relatif au remplacement d'un membre nommé du Conseil national des universités pour les disciplines de
santé au titre de l'année universitaire 2025-2026
(Décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 modifié)**

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 modifié relatif au Conseil national des universités pour les disciplines de santé ;

Vu l'arrêté du 15 juin 1992 modifié fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences, pour la désignation des membres du Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ;

Vu l'arrêté du 29 juin 1992 modifié fixant la liste des sections, sous-sections et options ainsi que le nombre des membres de chaque section et sous-section des groupes du Conseil national des universités pour les disciplines de santé.

Arrête :

Article 1^{er} – Est désignée membre du Conseil national des universités pour les disciplines de santé, au titre de l'article 8 du décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 modifié visé ci-dessus :

DISCIPLINES MEDICALES

1^{er} COLLEGE : Professeurs et assimilés

Sous-section 5402 : *Chirurgie infantile*

Mme Manon BACHY-RAZZOUK en remplacement de Mme Stéphanie PANNIER (fin de mandat au 31/12/2027).

Paris, le 22 avril 2026

Pour le ministre, et par délégation :
La cheffe du département des enseignants
chercheurs de santé



Feryel KARROUCHA